

QUALITÉ DE CLASSE MONDIALE

Garantie produit Aritco de 5 ans

Fiche d'information 2024

Aritco établit une nouvelle norme de l'industrie en incluant une garantie produit de 5 ans sur tous les modèles d'ascenseurs.

Aritco est le premier dans l'industrie à offrir une garantie produit de 5 ans sur tous les produits. De plus, nous offrons une garantie de 10 ans sur la technologie d'entraînement.

Garantir que la sécurité et la fiabilité de nos produits sont de premier ordre a toujours été au sommet de notre ordre du jour. L'introduction de la garantie produit renforce et démontre cet engagement.

Pour plus de détails, voir au verso ou aritco.com



Garantie




ARITCO™

Aritco Lift AB
Elektronikhöjden 14, Box 516
175 26 Järfälla, Sweden

T: +46 (0) 8 120 401 00
E: info@aritco.com
www.aritco.com

ARITCO 5 ANS GARANTIE DU PRODUIT

GARANTIE PRODUIT ARITCO

Cette garantie produit Aritco est émise par l'usine Aritco. Nous sommes fiers de la qualité de classe mondiale de nos produits et garantissons donc le conformément aux conditions énoncées dans ce document.

CE QUI EST COUVERT

Aritco garantit que ses nouveaux ascenseurs sont exempts de défauts dans matériaux et la fabrication pendant la période de garantie, à condition que les conditions préalables à la garantie du produit énoncées dans les présentes soient remplies.

DUREE DE LA GARANTIE

La période de garantie de 5 ans commence sur la liste de contrôle d'installation obligatoire.

RESPONSABILITÉ D'ARITCO

La seule et unique obligation d'Aritco en vertu de cette garantie de 5 ans est limitée à l'un des éléments suivants, à la discrétion d'Aritco : (i) la réparation d'une ou de plusieurs pièces défectueuses ou (ii) le remplacement de ces pièces par des pièces neuves.

RESPONSABILITÉ DU PARTENAIRE ARTICO

Lorsqu'un Partenaire Aritco reçoit une demande de garantie de la part d'un client ou est informé d'un défaut pendant une routine d'entretien ou de maintenance, le Partenaire Aritco dépose la demande de garantie dans un délai raisonnable auprès de Aritco conformément au processus de demande de garantie.

CONDITIONS PRÉALABLES À LA GARANTIE DU PRODUIT

L'ascenseur doit être installé et entretenu par un partenaire Aritco pour être valide.

COMMENT OBTENIR UNE GARANTIE ?

Le propriétaire d'un ascenseur qui souhaite bénéficier d'une couverture de garantie pour un défaut doit en informer le Partenaire Aritco dans les meilleurs délais.

CE QUI N'EST PAS COUVERT

Cette garantie produit ne couvre pas :

- Éléments ou réglages d'entretien courant
- Usure normale
- Peinture décolorée
- Vidange
- Piles et batteries
- Frais de main-d'œuvre et de déplacement en dehors des heures de travail normales, sur demande du propriétaire de l'ascenseur

Rendez-vous sur **ARITCO.COM** pour plus d'informations sur les conditions générales de la garantie.

